



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
http://www.sies.fr

Fédération Autonome de l'Education Nationale

Résultats des élections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011 - CAPA Aix-Marseille

*La progression du SIAES se poursuit.
L'indépendance syndicale renforcée dans l'académie.*

Dans un contexte difficile et malgré une très forte baisse de la participation résultant d'un vote par internet imposé par le ministère dont les modalités et dysfonctionnements ont privé de nombreux électeurs du droit de vote, le **SIAES** conforte sa position de deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus et progresse fortement en pourcentage renforçant ainsi sa représentativité.

Le succès aurait pu être encore plus important : 45 voix seulement ont manqué pour conquérir un siège supplémentaire chez les certifiés, 18 chez les PLP et 10 en EPS.

Le travail de proximité et de qualité accompli par nos responsables et nos élus tout au long de leur mandat est ainsi légitimement récompensé quand d'autres syndicats sont lourdement sanctionnés en perdant leur siège (SE-UNSA) ou en reculant fortement en pourcentage (SE-UNSA, SGEN-CFDT ...).

La progression constante et régulière du **SIAES** depuis sa création en 1998 se poursuit.

L'équipe du **SIAES** remercie toutes celles et ceux qui ont témoigné leur soutien et leur confiance à notre syndicat en portant leur suffrage sur ses listes et sans qui ces excellents résultats n'auraient pas pu être obtenus. Vous pourrez toujours compter sur nous, en toute **INDÉPENDANCE** !

Nous vous présentons dans ce document une analyse détaillée des résultats aux CAPA. Les résultats aux autres scrutins (CAPN, CTA et CTM) feront l'objet d'une analyse dans le « *Courrier du SIAES* n° 51 ».

Participation	2011	2008	Evolution 2011/2008
CAPA Agrégés	53,57 %	73,50 %	⬇ - 19,93 %
CAPA Certifiés	50,33 %	69,57 %	⬇ - 19,24 %
CAPA EPS	57,17 %	73,97 %	⬇ - 16,80 %
CAPA PLP	53,43 %	67,12 %	⬇ - 13,69 %
Total CAPA (Agrégés + Certifiés + EPS + PLP + CPE + PEGC + CoPsy)	51,86 %	67,4 %	⬇ - 15,54 %

Le **SIAES** :

- Deuxième syndicat pour les professeurs Agrégés
- Deuxième syndicat pour les professeurs Certifiés
- Deuxième syndicat pour les professeurs et CE d'EPS
- Cinquième syndicat pour les professeurs de Lycée Professionnel pour sa première participation
- Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus (Agrégés + Certifiés + EPS + PLP + CPE + PEGC + CoPsy)

➔ **Tentative d'usurpation post électorale** (voir page 5, à la suite de la présentation des résultats)

Evolution de la représentativité du SIAES	2005	2008	2011
Agrégés	11,04 %	13,34 %	11,97 %
Certifiés	6,16 %	8,75 %	12,10 %
EPS	8,97 %	12,11 %	10,47 %
PLP	pas de liste PLP	pas de liste PLP	6,58 %
Agrégés + Certifiés + EPS	⬆ 7,3 %	⬆ 9,9 %	⬆ 11,9 %
Agrégés + Certifiés + EPS + PLP	pas de liste PLP	pas de liste PLP	11,03 %
Tous corps confondus (Agrégés + Certifiés + EPS + PLP + CPE + PEGC + CoPsy)	⬆ 5,59 %	⬆ 7,77 %	⬆ 10,32 %

**Le *SIAES*
renforce
sa position de
deuxième syndicat
de l'académie
tous corps confondus.**

Résultats académiques globaux pour le second degré (personnels titulaires).

Élections professionnelles du 13 au 20 Octobre 2011

Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA)

Tous corps : Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE d'EPS, PLP, CPE, PEGC, CoPsy.

Inscrits : 16623 Votants : 8621 Participation : 51,86 % Réalisé à partir des données officielles publiées par le Rectorat.

Syndicat	Scrutin du 13/10/2011 au 20/10/2011			Évolution 2011 / 2008	Évolution 2011 / 2005	Évolution 2011 / 1999
	Position	Voix	%	%	%	%
SNES, SNEP, SNUIPP, SNUEP	1 ^{er}	4297	49,84 %	+ 0,84 %	- 1,79 %	- 1,56 %
SIAES	2^{ème}	890	10,32 %	+ 2,55 %	+ 4,73 %	+ 6,20 %
CGT	3 ^{ème}	548	6,36 %	- 0,62 %	+ 0,41 %	+ 2,22 %
SNETAA-FO	4 ^{ème}	539	6,25 %	+ 2,11 %	+ 2,15 %	+ 0,43 %
SGEN-CFDT	5 ^{ème}	530	6,15 %	- 1,39 %	- 2,23 %	- 5,01 %
SUD EDUCATION	6 ^{ème}	501	5,81 %	+ 0,20 %	+ 0,21 %	Absent
SE-UNSA	7 ^{ème}	461	5,35 %	- 0,84 %	+ 0,03 %	+ 1,74 %
SN-FO-LC	8 ^{ème}	415	4,81 %	- 0,93 %	- 0,03 %	- 0,50 %
SNALC-CSEN	9 ^{ème}	399	4,63 %	- 0,52 %	- 0,71 %	- 2,86 %
SNCL	10 ^{ème}	21	0,24 %	- 1,67 %	- 3,00 %	- 6,75 %
SNPCT	11 ^{ème}	20	0,23 %	Absent	Absent	Absent

Le SIAES conforte sa position de deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus.

Avec une progression de + 2,55 % par rapport au précédent scrutin, le SIAES est, avec le syndicat majoritaire, le seul syndicat à obtenir plus de 10 %. Le troisième syndicat étant loin derrière avec un écart de 4 % et de 342 voix. La plupart des autres syndicats obtenant moins de 6 %, voire 4 %.

L'évolution de la représentativité du SIAES sur l'ensemble des corps traduit la progression régulière du SIAES, fondé en 1998, depuis sa première participation à une élection (1999) à nos jours.

Pour les trois corps pour lesquels le SIAES présente des listes depuis sa création (agrégés, certifiés et professeurs d'EPS) le SIAES obtient 11,9 % des voix et devance de 5,5 % le syndicat suivant. Cette progression spectaculaire renforce le SIAES - deuxième syndicat de l'académie depuis 2005 - comme seule alternative crédible face au syndicat majoritaire, les autres organisations obtenant des scores compris entre 2 et 6 %.

Evolution de la représentativité sur l'ensemble des corps du second degré (titulaires)

Représentativité globale (Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE d'EPS, PLP, CPE, PEGC, CoPsy)

Rang 2011	Syndicat	% 1999	Rang 1999	% 2005	Rang 2005	% 2008	Rang 2008	% 2011	Rang 2011
1 ^{er}	SNES, SNEP, SNUIPP, SNUEP	51,4 %	1 ^{er}	↗ 51,63 %	1 ^{er}	↘ 49 %	1 ^{er}	↗ 49,84 %	1 ^{er}
2^{ème}	SIAES	4,12 %	8^{ème}	↗ 5,59 %	5^{ème}	↗ 7,77 %	2^{ème}	↗ 10,32 %	2^{ème}
3 ^{ème}	CGT	4,14 %	7 ^{ème}	↗ 5,95 %	3 ^{ème}	↗ 6,98 %	4 ^{ème}	↘ 6,36 %	3 ^{ème}
4 ^{ème}	SNETAA-FO	5,82 %	5 ^{ème}	↘ 4,10 %	9 ^{ème}	↗ 4,14 %	9 ^{ème}	↗ 6,25 %	4 ^{ème}
5 ^{ème}	SGEN-CFDT	11,16 %	2 ^{ème}	↘ 8,38 %	2 ^{ème}	↘ 7,54 %	3 ^{ème}	↘ 6,15 %	5 ^{ème}
6 ^{ème}	SUD EDUCATION	Absent		5,60 %	4 ^{ème}	↗ 5,61 %	7 ^{ème}	↗ 5,81 %	6 ^{ème}
7 ^{ème}	SE-UNSA	3,61 %	9 ^{ème}	↗ 5,32 %	7 ^{ème}	↗ 6,19 %	5 ^{ème}	↘ 5,35 %	7 ^{ème}
8 ^{ème}	SN-FO-LC	5,31 %	6 ^{ème}	↘ 4,84 %	8 ^{ème}	↗ 5,74 %	6 ^{ème}	↘ 4,81 %	8 ^{ème}
9 ^{ème}	SNALC-CSEN	7,49 %	3 ^{ème}	↘ 5,34 %	6 ^{ème}	↘ 5,15 %	8 ^{ème}	↘ 4,63 %	9 ^{ème}
10 ^{ème}	SNCL	6,99 %	4 ^{ème}	↘ 3,24 %	10 ^{ème}	↘ 1,91 %	10 ^{ème}	↘ 0,24 %	10 ^{ème}
11 ^{ème}	SNPCT	Absent		Absent		Absent		0,23 %	11 ^{ème}

Evolution de la représentativité sur trois corps : Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE d'EPS

Rang 2011	Syndicat	% 1999	Rang 1999	% 2005	Rang 2005	% 2008	Rang 2008	% 2011	Rang 2011
1 ^{er}	SNES-FSU + SNEP-FSU	62,30 %	1 ^{er}	↘ 59,63 %	1 ^{er}	↘ 56,99 %	1 ^{er}	↗ 59,06 %	1 ^{er}
2^{ème}	SIAES	5,67 %	5^{ème}	↗ 7,26 %	2^{ème}	↗ 9,91 %	2^{ème}	↗ 11,90 %	2^{ème}
3 ^{ème}	SUD	Absent		6,34 %	5 ^{ème}	↘ 6,27 %	4 ^{ème}	↗ 6,40 %	3 ^{ème}
4 ^{ème}	SN-FO-LC	5,74 %	4 ^{ème}	↘ 4,83 %	6 ^{ème}	↗ 5,34 %	6 ^{ème}	↗ 5,93 %	4 ^{ème}
5 ^{ème}	SNALC-CSEN	9,80 %	3 ^{ème}	↘ 6,94 %	3 ^{ème}	↘ 6,56 %	3 ^{ème}	↘ 5,92 %	5 ^{ème}
6 ^{ème}	SGEN-CFDT	10,04 %	2 ^{ème}	↘ 6,43 %	4 ^{ème}	↘ 6,22 %	5 ^{ème}	↘ 4,97 %	6 ^{ème}
7 ^{ème}	SE-UNSA	1,74 %	7 ^{ème}	↗ 3,93 %	7 ^{ème}	↗ 4,67 %	7 ^{ème}	↘ 3,47 %	7 ^{ème}
8 ^{ème}	CGT	Absent		2,07 %	9 ^{ème}	↗ 2,41 %	8 ^{ème}	↘ 2,36 %	8 ^{ème}
Absent	SNCL	4,71 %	6 ^{ème}	↘ 2,58 %	8 ^{ème}	↘ 1,65 %	9 ^{ème}	Absent	

Analyse corps par corps : CAPA des professeurs Agrégés

AGREGES	Voix 2011	% 2011	Sièges 2011	Evolution sièges / 2008	rang 2011	% 2008	rang 2008	% 2005	rang 2005
SNES-FSU	746	56,86 %	7	+ 1	1 ^{er}	53,18 %	1 ^{er}	53,93 %	1 ^{er}
SIAES	157	11,97 %	1	=	2^{ème}	13,34 %	2^{ème}	11,04 %	3^{ème}
SNALC-CSEN	149	11,36 %	1	=	3 ^{ème}	10,86 %	3 ^{ème}	11,36 %	2 ^{ème}
SGEN-CFDT	104	7,93 %	1	=	4 ^{ème}	8,49 %	4 ^{ème}	9,89 %	4 ^{ème}
SUD	81	6,17 %	0	=	5 ^{ème}	5,76 %	5 ^{ème}	5,94 %	5 ^{ème}
SN-FO-LC	42	3,20 %	0	=	6 ^{ème}	4,00 %	7 ^{ème}	4,53 %	6 ^{ème}
SE-UNSA	33	2,52 %	0	=	7 ^{ème}	4,37 %	6 ^{ème}	3,32 %	7 ^{ème}
total	1312		10	+ 1 *					

* La composition de la CAPA est passée de 9 à 10 sièges.

AGREGES	% 2011	Evolution en % 2011 / 2008	Evolution en % 2011 / 2005
SNES-FSU	56,86 %	↗ + 3,68 %	↗ + 2,93 %
SIAES	11,97 %	↘ - 1,37 %	↗ + 0,93 %
SNALC-CSEN	11,36 %	↗ + 0,50 %	→ 0,00 %
SGEN-CFDT	7,93 %	↘ - 0,56 %	↘ - 1,96 %
SUD	6,17 %	↗ + 0,41 %	↗ + 0,23 %
SN-FO-LC	3,20 %	↘ - 0,80 %	↘ - 1,33 %
SE-UNSA	2,52 %	↘ - 1,85 %	↘ - 0,80 %

Le **SIAES** stabilise sa position de 2^{ème} syndicat des professeurs Agrégés et conserve son siège acquis dès 1999.

Vos élu(e)s commissaires paritaires académiques agrégés :

Nathalie BEN SAHIN REMIDI

Collège Maria Borrelly Digne les Bains

Denis ROYNARD

Ecole Centrale de Marseille

Coreponsable agrégés :

Marie-Françoise LABIT

Lycée Thiers Marseille

Analyse corps par corps : CAPA des professeurs Certifiés

CERTIFIES	Voix 2011	% 2011	Sièges 2011	Evolution sièges / 2008	rang 2011	% 2008	rang 2008	% 2005	rang 2005
SNES-FSU	2666	56,17 %	13	+ 1	1 ^{er}	54,59 %	1 ^{er}	57,94 %	1 ^{er}
SIAES	574	12,10 %	2	=	2^{ème}	8,75 %	2^{ème}	6,16 %	5^{ème}
SN-FO-LC	341	7,19 %	1	=	3 ^{ème}	6,02 %	6 ^{ème}	5,27 %	6 ^{ème}
SUD	340	7,16 %	1	=	4 ^{ème}	7,27 %	3 ^{ème}	7,20 %	2 ^{ème}
SNALC-CSEN	250	5,27 %	1	=	5 ^{ème}	6,41 %	5 ^{ème}	6,73 %	3 ^{ème}
SGEN-CFDT	231	4,87 %	1	=	6 ^{ème}	6,52 %	4 ^{ème}	6,39 %	4 ^{ème}
SE-UNSA	185	3,90 %	0	- 1	7 ^{ème}	4,82 %	7 ^{ème}	4,01 %	7 ^{ème}
CGT	159	3,35 %	0	=	8 ^{ème}	3,34 %	8 ^{ème}	2,81 %	9 ^{ème}
SNCL-FAEN	pas de liste		pas de liste			2,29 %	9 ^{ème}	3,50 %	8 ^{ème}
total	4746		19	=					

CERTIFIES	% 2011	Evolution en % 2011 / 2008	Evolution en % 2011 / 2005
SNES-FSU	56,17 %	↗ + 1,58 %	↘ - 1,77 %
SIAES	12,10 %	↗ + 3,35 %	↗ + 5,95 %
SN-FO-LC	7,19 %	↗ + 1,17 %	↗ + 1,92 %
SUD	7,16 %	↘ - 0,11 %	↘ - 0,04 %
SNALC-CSEN	5,27 %	↘ - 1,14 %	↘ - 1,46 %
SGEN-CFDT	4,87 %	↘ - 1,65 %	↘ - 1,52 %
SE-UNSA	3,90 %	↘ - 0,92 %	↘ - 0,11 %
CGT	3,35 %	↗ + 0,01 %	↗ + 0,54 %
SNCL-FAEN	pas de liste	↘ - 2,29 %	↘ - 3,50 %

La forte progression du **SIAES** lui permet de conforter sa place de 2^{ème} syndicat des professeurs Certifiés et de consolider ses deux sièges (4 élus).

Le **SIAES** accentue l'écart avec ses deux poursuivants immédiats (FO et SUD) en le portant à 5 %.

Tous les autres syndicats, très loin derrière, recueillent entre 3 % et 5 %.

L'UNSA, le SGEN et le SNALC reculent très fortement par rapport à 2008, mais aussi par rapport aux scrutins précédents.

L'UNSA perd son siège, acquis en 2008, au profit du SNES.

Un troisième siège aurait pu revenir au **SIAES** à qui 45 voix seulement ont manqué.

Vos élu(e)s commissaires paritaires académiques certifiés :

Jean Baptiste VERNEUIL

Collège Versailles Marseille

Fabienne CANONGE

Collège André Malraux Fos sur Mer

Jessyca BULETE

Collège Louis Armand Marseille

Virginie VOIRIN (VERNEUIL)

Collège Edgar Quinet Marseille

Analyse corps par corps : CAPA des professeurs d'EPS

EPS	Voix 2011	% 2011	rang 2011	% 2008	rang 2008	% 2005	rang 2005	% 2002	rang 2002
SNEP-FSU	572	83,14 %	1 ^{er}	80,97 %	1 ^{er}	84,81 %	1 ^{er}	82,16 %	1 ^{er}
SIAES	72	10,47 %	2^{ème}	12,11 %	2^{ème}	8,70 %	2^{ème}	9,19 %	2^{ème}
SN-FO-LC	17	2,47 %	3 ^{ème}	2,81 %	4 ^{ème}	1,74 %	4 ^{ème}	3,24 %	4 ^{ème}
SE-UNSA	16	2,33 %	4 ^{ème}	4,11 %	3 ^{ème}	4,48 %	3 ^{ème}	pas de liste	
SUD	11	1,60 %	5 ^{ème}	pas de liste		pas de liste		pas de liste	
SGEN-CFDT	pas de liste			pas de liste		pas de liste		5,41 %	3 ^{ème}
total	688								

Malgré un léger recul par rapport à 2008, le **SIAES** demeure, avec le syndicat majoritaire, le **seul syndicat à obtenir plus de 10 %** ; les autres syndicats en lice ayant tous déposé des listes incomplètes recueillant moins de 2,5 %.

Aucun autre syndicat que le SIAES, deuxième syndicat représentatif des professeurs d'EPS, ne peut constituer une alternative crédible face au syndicat majoritaire.

Nous voyons en ces résultats réguliers, scrutin après scrutin depuis 2002, la reconnaissance du travail et des efforts accomplis par nos responsables et militants.

Cependant, en dépit de ce travail d'information et de terrain accompli depuis des années, le siège que nous visions n'a pas pu être obtenu. Suite à la baisse de participation causée par un système de vote par internet antidémocratique, **il n'aura manqué que 10 voix au SIAES pour enfin obtenir un siège et permettre au pluralisme syndical de s'exercer en CAPA pour les corps des professeurs d'EPS et CE d'EPS !** Nos concurrents doivent se féliciter qu'une partie de nos adhérents ait été empêchée de voter. Il ne nous avait manqué que 13 voix en 2008.

D'autre part, la règle de répartition des sièges à la « *proportionnelle à la plus forte moyenne* » et non à la « *proportionnelle au plus fort reste* » favorise le monopole syndical et empêche le pluralisme. En effet, il fallait 98,3 voix pour obtenir un siège au quotient électoral et avec ce mode de répartition, le SNEP a pu obtenir le 7^{ème} et dernier siège alors qu'il n'avait plus de voix en réserve quand le **SIAES** en avait 72.

Cependant, notre détermination à faire vivre le pluralisme syndical et à défendre, en toute indépendance, les professeurs et CE d'EPS et l'enseignement de l'EPS demeure intacte.

Les adhérents, de plus en plus nombreux au fil des ans, qui nous rejoignent et nous témoignent leur confiance par rapport au travail réalisé, pourront compter sur nous !

Vos représentants qui, bien que non élus, seront à votre totale disposition pour vous servir :

Jean Luc BARRAL Lycée Diderot Marseille

Christophe CORNEILLE Collège Fernand Léger Berre l'étang

Analyse corps par corps : CAPA des PLP

PLP	Voix 2011	% 2011	rang 2011	% 2008
SNETAA-FO	539	40,74 %	1 ^{er}	28,03 %
CGT	389	29,40 %	2 ^{ème}	32,70 %
SE-UNSA	124	9,37 %	3 ^{ème}	9,98 %
SGEN-CFDT	105	7,94 %	4 ^{ème}	8,77 %
SIAES	87	6,58 %	5^{ème}	pas de liste
SUD	59	4,46 %	6 ^{ème}	4,67 %
SNPCT	20	1,51 %	7 ^{ème}	pas de liste
SNUEP-FSU	pas de liste			7,61 %
SN-FO-LC	pas de liste (passage du SNETAA à FO)			8,25 %
total	1323			

Pour sa première participation à la CAPA des PLP, le **SIAES** présentait une liste complète quand d'autres syndicats n'y sont pas parvenus (SUD, SNPCT) ou n'ont pas déposé de liste (SNUEP-FSU).

La liste SIAES obtient un score très satisfaisant (6,58 %) et se place en 5^{ème} position preuve que la qualité de notre travail et de nos interventions est reconnue et que la possibilité de bénéficier du soutien d'une organisation syndicale réellement indépendante figure parmi les aspirations fortes des PLP.

Le **SIAES** manque d'obtenir un siège à 18 voix.

Fort de cette première réussite, le SIAES est bien déterminé à poursuivre son travail d'information et de défense des PLP.

Responsable PLP :

Virginie VITALIS LP Alpes et Durance Embrun

Avez-vous pensé à régler votre cotisation syndicale ?

*Ne touchant aucune subvention publique
et refusant toute ressource publicitaire privée,*

le S.I.A.E.S. ne vit et ne peut vous défendre que grâce aux cotisations !

Merci pour toute adhésion.

Tentative d'usurpation post électorale. La vérité des chiffres !

Nous profitons de la publication de ces résultats (vérifiables par simple consultation sur le site internet du rectorat et du ministère) pour rétablir la vérité quant aux scores obtenus par les uns et les autres et opposer des données chiffrées officielles incontestables aux **allégations d'un syndicat qui entend tromper les personnels en s'octroyant le titre de 2^{ème} syndicat de l'académie, alors que les électeurs ne lui ont attribué que la 8^{ème} place !!!**

Cette manœuvre prête autant à sourire qu'elle est symptomatique de certaines « méthodes ».

Le SN-FO-LC (Syndicat National Force Ouvrière des Lycée et des Collèges) dans un tract distribué et affiché récemment semble se réjouir des conséquences des accords de Bercy et d'une loi liberticide qu'il n'a pourtant cessé de dénoncer avant les élections.

Nos adhérents et sympathisants et plus largement tous les défenseurs de la démocratie, du pluralisme et du droit syndical, apprécieront qu'à l'issue d'une élection le syndicat Force Ouvrière des Lycées et des Collèges **remette publiquement en cause le vote des personnels** affirmant que le **SIAES** ne serait plus représentatif.

Ils se forgeront également leur opinion quant au vrai visage d'une organisation qui multiplie désormais les attaques à l'encontre des syndicats indépendants, tel le **SIAES**, qui ont fait le choix, dans le cadre contraignant des accords de Bercy, de **conserver leur indépendance et ne pas trahir leurs valeurs et leurs mandats**.

FO à la façon d'un profiteur de guerre n'a cessé de chercher à tirer avantage des accords de Bercy et de ses conséquences éventuelles pour les syndicats n'appartenant pas à une grosse confédération politisée en multipliant les tentatives de déstabilisation ou d'absorption en direction de certains syndicats.

Nous prenons acte de cette soudaine **agressivité** à notre rencontre et de ce **mépris pour le choix démocratique des électeurs**, probablement à mettre sur le compte du nouveau succès électoral du **SIAES** et de l'aigreur provoquée par le fait que FO n'a pas réussi à faire avec les responsables du **SIAES** ce qu'elle a obtenu d'autres dirigeants syndicaux traités à leurs convictions et s'étant vendus pour un plat de lentilles.

Toujours selon ce tract, ce syndicat FO serait le « deuxième dans l'académie ». **Tentative d'usurpation.**

Le SN-FO-LC pour parvenir à ce résultat entretient la confusion entre syndicat et confédération et additionne ses propres scores avec ceux du SNETAA (présent uniquement chez les PLP) qui est un autre syndicat récemment rallié à la **confédération** Force Ouvrière dans le contexte des accords de Bercy après avoir été affilié ces dernières années successivement à la FEN, à la FSU, puis à EIL et enfin à FO. Or, ces deux syndicats se sont présentés en CAPA sous des **intitulés distincts et pas en union**. Aussi **le SN-FO-LC ne saurait s'approprier les voix recueillies par le SNETAA chez les PLP.**

Ce tract du SN-FO-LC soulève déjà des questionnements légitimes.

« Le SN-FO-LC aurait-il déjà absorbé le SNETAA depuis le dépouillement des élections ? »

« Le SNETAA, nouveau venu à FO, est-il d'accord pour que le bénéfice de ses voix revienne au SN-FO-LC ? »

N'en déplaise à FO, le vote des électeurs doit être respecté, le SIAES est bien le deuxième syndicat de l'académie et les élus du SIAES œuvreront - comme ils l'ont toujours fait - pour défendre les intérêts matériels et moraux des personnels EN TOUTE INDÉPENDANCE !

Le S.I.A.E.S. à votre service :

Secrétaire Général (délégué au Rectorat tous corps)	Jean-Baptiste VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
1 ^{er} Secrétaire adjoint Responsable TZR	Fabienne CANONGE	Appart 25 Le Clos Bagatelle Bât B Impasse Jules Massenet 13500 MARTIGUES ☎ 04 42 30 56 91 ✉ fabienne.canonge@siaes.com
2 ^{ème} Secrétaire adjoint Délégué EPS / Retraite	Jean Luc BARRAL	10 Le Panorama 13112 La Destrousse ☎ 04 42 62 55 01 ✉ jlucbarral@gmail.com
Trésorière Coordination des S1	Virginie VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 30 58 86 54 ✉ voirin.virginie@orange.fr
Secrétaire exécutif Site internet	André BERNARD	Avenue Isidore Gautier 13720 La Bouilladisse ☎ 04 42 62 97 88 ✉ abernard@unabong.com
Secrétaire exécutif EPS	Christophe CORNEILLE	1 Impasse Touraine 13180 Gignac La Nerthe ☎ 06 50 41 13 54 ✉ ccrys@laposte.net

Commissaires Paritaires Académiques Agrégés : Nathalie BEN SAHIN REMIDI et Denis ROYNARD (contacter JB VERNEUIL qui transmettra)

Conseiller technique - coresponsable Agrégés : Marie-Françoise LABIT

📠 Le Moulin des Cadeneaux 301 Avenue Paul Brutus 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ 04 91 65 71 87

Commissaires Paritaires Académiques Certifiés :

Jean-Baptiste VERNEUIL - Fabienne CANONGE - Jessyca BULETE - Virginie VERNEUIL (VOIRIN) (voir coordonnées ci-dessus)

Conseiller technique	Jean Paul GARCIN	La Renardière III Bat Q 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ + Fax : 04 42 02 66 77 ✉ jean-paul.garcin2@wanadoo.fr
Conseiller technique Correspondant 04 - 05	Farid REMIDI	13 Montée de la Condamine 04510 Mirabeau ☎ 04 92 34 78 27 ✉ farid.remidi@wanadoo.fr

Conseiller technique **PLP** et correspondante 04 - 05 : Virginie VITALIS

Conseiller technique - Responsable ZEP - APV - Ambition Réussite : Virginie VERNEUIL (voir coordonnées ci-dessus)

Conseiller technique : Jessyca BULETE ✉ jessyca.bulete@free.fr

Trésorier adjoint + Responsable routage + Responsable enseignements artistiques : Fabienne CANONGE (voir coordonnées ci-dessus)

Responsable **stagiaires** + Problèmes juridiques : Jean-Baptiste VERNEUIL (voir coordonnées ci-dessus)

Secrétaire honoraire : Jacques MILLE ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**



Bulletin d'adhésion

☐ Mademoiselle ☐ Madame ☐ Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>
ou envoyé sur simple demande.

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Discipline :

Corps : ☐ Classe normale ☐ Hors classe Échelon :

☐ POSTE FIXE Établissement :

Commune :

☐ TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

☐ Retraité(e) ☐ Stagiaire ☐ Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par ☐ chèque bancaire ☐ CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

La cotisation court sur 365 jours à partir de son encaissement ; vous pouvez donc cotiser à n'importe quel moment de l'année.

Cotisations 2011 / 2012	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
Stagiaires : 35 € Retraités : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3 ou 4 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2011 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €

une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €

une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €

une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €

une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €

une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €

une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €

une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux **services du S.I.A.E.S.**, bien évidemment, à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du S.I.A.E.S.* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (en particulier « *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le **S.I.A.E.S.** se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.